



Communiqué de presse

**25 NOVEMBRE 2008
JOURNÉE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

A l'occasion de la journée internationale du 25 novembre 2008 contre les violences faites aux femmes, la Grande Loge Féminine de France, première obédience féminine mondiale, rappelle que les violences verbales, symboliques, physiques, sexuelles, frappent majoritairement les femmes, tant à leur domicile que sur leur lieu de travail et dans l'espace public.

En 2007, en France, 166 femmes sont mortes sous les coups de leur compagnon, soit 30% de plus qu'en 2006. Cette situation est particulièrement inquiétante, d'autant plus qu'au lieu de régresser, elle s'aggrave.

Les violences subies par les femmes au sein du couple, outre leurs conséquences humaines désastreuses et parfois irréversibles, ont des répercussions économiques rarement diffusées : près d'un milliard d'euros par an*.

La Grande Loge Féminine de France demande aux pouvoirs publics la ferme application des lois existantes pour la prévention, la protection et l'accueil des femmes battues, accompagnée d'une information volontariste sur ces dispositifs en direction de TOUTES les femmes, quel que soit leur lieu de résidence.

La lutte contre cette barbarie doit être une priorité dans une société comme la nôtre.

Il est urgent de prendre conscience que la lutte contre les violences faites aux femmes est une transformation civilisatrice des rapports humains, comme l'abolition de l'esclavage ou celle de la peine de mort.

Renoncer à la violence contre les femmes, c'est tout simplement travailler à l'approfondissement et à la consolidation de la Démocratie et au progrès des droits humains.

Paris, le 19 novembre 2008